DE L'AGRICULTURE BIO SUR LES FRICHES LITTORALES

DESCRIPTION

C'est une disposition légale oubliée du code rural et de la pèche que la commune de Moëlan-surmer a remise au goût du jour. L'article L. 125-1 permet à « toute personne physique ou morale » de demander au préfet la mise en culture de terres agricoles « sous-exploitées depuis au moins trois ans ».

L'initiative convainc l'ensemble des partenaires et l'équipe communale est autorisée à expérimenter la remise en culture des friches sur 120 hectares, découpés en une vingtaine d'îlots. Une commission communale a été créée en 2015 pour piloter le projet. Début 2018, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage est confiée à Terre de liens Bretagne ainsi qu'au groupement des agriculteurs biologiques du Finistère afin

L'objectif de cette petite ville du Finistère est à la fois de développer son autonomie alimentaire, en développant l'agriculture biologique en circuit court, tout en luttant contre le risque d'incendie, l'artificialisation des sols et la spéculation foncière.



CD Finistère

CONTACT

- Moëlan-sur-Mer, 2014
- mairie-moelan@wanadoo.fr

THÉMATIQUES

Environnement & Urbanisme / Paysages

Environnement & Urbanisme / Alimentation et Agriculture

REPÈRES

6,75

